

MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES EN HAUTE-YAMASKA : LA MRC VEUT SONDER LA POPULATION

Granby, 27 août 2021 – La MRC de La Haute-Yamaska lance un sondage à la population à l'égard des milieux humides et hydriques en Haute-Yamaska. Ce faisant, la MRC entend relever le défi lancé par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), soit de se doter d'un Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) à l'échelle de son territoire d'ici juin 2022.

Du 27 août au 16 septembre, les citoyennes et citoyens sont invités à répondre en grand nombre à ce sondage qui permettra à la MRC d'entendre les préoccupations de la population en prévision de l'élaboration de ce nouvel outil de planification territoriale. Pour participer, il suffit de se rendre sur le site Web de la MRC au Haute-yamaska.ca/PRMHH à la section *Sondage*. Le sondage est aussi accessible au lien direct suivant : haute-yamaska.ca/sondage-PRMHH.

L'ABC du PRMHH

Le PRMHH est une nouvelle obligation gouvernementale inscrite dans la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés*.

Celui-ci devra couvrir une période de dix ans et sa mission est de permettre un meilleur encadrement du développement futur, en favorisant un aménagement durable pour la communauté de la Haute-Yamaska. Ce nouveau plan devra respecter trois grands principes édictés par le MELCC :

- 1) Favoriser l'atteinte du principe d'aucune perte nette des milieux humides et hydriques (MHH);
- 2) Assurer une gestion cohérente par bassin versant;
- 3) Tenir compte des enjeux liés aux changements climatiques (et être adaptées en conséquence).

À ce niveau, la Haute-Yamaska a une longueur d'avance, comme l'approche de gestion par sous-bassin versant et l'adaptation aux changements climatiques sont les piliers de son Plan directeur de l'eau (PDE) 2017-2021 – *Pour des lacs et des cours d'eau en santé*.

« Afin d'être responsable et proactive en gestion et préservation de ses ressources en eau à l'échelle de son territoire, la MRC a choisi, dès 2010, de se doter de son propre PDE. Cet outil de planification stratégique a permis de dresser un portrait et un diagnostic de l'état des lacs et des cours d'eau ainsi que des milieux associés en Haute-Yamaska. L'équipe de la MRC a ainsi acquis une solide expertise en cette matière et les nombreuses données développées et compilées depuis plusieurs années permettront d'enrichir l'élaboration du PRMHH », explique M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC.

À propos des milieux humides et hydriques

Les « milieux humides » englobent les marais, les tourbières, les marécages et les étangs alors que les « milieux hydriques » incluent les plans d'eau, les cours d'eau et leurs bandes riveraines. Ces milieux constituent une richesse puisqu'ils assurent plusieurs fonctions écologiques essentielles, en plus de rendre de multiples services à la collectivité, dont celui d'offrir des espaces naturels et de contribuer à l'offre touristique et de villégiature du territoire.

Afin de prendre en compte les préoccupations de la population et des intervenants interpellés par cette démarche, d'autres étapes de consultation sont prévues d'ici le printemps 2022.

Si vous souhaitez suivre l'évolution du projet, consultez le [Haute-yamaska.ca/PRMHH](https://haute-yamaska.ca/PRMHH).

– 30 –

Source : Gabrielle Lauzier-Hudon
Coordonnatrice aux communications
MRC de La Haute-Yamaska
GLauzierHudon@haute-yamaska.ca
450 378-9976, poste 2276